



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

Liberté
Égalité
Fraternité

CECLANT/PREMAR ATLANT.	
02 JUN 2022	
ATTRIBUTAIRE	EX dont 9 PJ
ops	

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

0-14228-2022

Saint-Malo, le 25/05/2022

SUEEM/DPMQEL
Service Usages Espaces et Environnement marins
Pôle Domaine Public Maritime et Qualité des Eaux Littorales

Affaire suivie par : Gwénoé PORS
Tél. : 02 90 57 40 63 - 06 47 42 02 71
Courriel : gwenole.pors@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Le Directeur Départemental des Territoires
et de la Mer**

à
Monsieur le Commandant de la zone Maritime Atlantique
BRCM de Brest
CECLANT
CC 46
29 240 BREST CEDEX 9

Objet : Occupation du Domaine Public Maritime
P.J. : dossier de demande

Monsieur,

Je vous prie de trouver, ci-jointe, la demande de Monsieur PENHOUE Michel, Maire de Saint Lunaire dont l'adresse de l'hôtel de ville est Boulevard Flusson - 35800 Saint-Lunaire, sollicitant pour une période de 12 ans à compter du 01/01/2023 une portion du domaine public maritime pour :

**Une concession de plage sur La Grande Plage
sur le littoral de la commune de Saint-Lunaire.**

Même si l'article R2124-26 du code général de la propriété des personnes publiques ne vous identifie pas comme entité à consulter, je vous remercie en tant qu'autorité militaire de me faire part de vos observations.

Vos éventuelles prescriptions pourront être retranscrites sur la rédaction de l'arrêté préfectoral qui sera délivré à l'issue de l'enquête publique réglementaire.

La Chef de pôle
Domaine Public Maritime
Nelly LE MOULLOUR

AVIS* du Commandant de la Zone Maritime Atlantique

- AVIS FAVORABLE
 AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVES
 AVIS DÉFAVORABLE

RÉSERVES ou OBSERVATIONS* (le cas échéant)

.....

.....

Fait à Brest, le **09 JUN 2022**
Le Commandant de la Zone Maritime Atlantique,

* Préciser si l'avis est simple, conforme ou consultatif

Pour le commandant de la zone maritime Atlantique et par délégation,
le contre-amiral Xavier Loyer de Véricourt
adjoint au commandant de la zone maritime Atlantique,